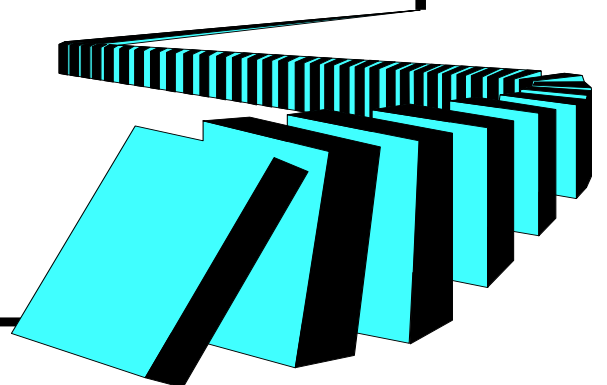




Rapport de gestion

2012



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes ;
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes ;
- du règlement du Conseil communal,

la Municipalité de Jouxkens-Mézery soumet, à votre approbation, le rapport sur sa gestion durant l'année 2012 ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2012.

Table des matières

Municipalité	
<i>Séances de Municipalité</i>	3
<i>Préavis de la Municipalité</i>	3
<i>Commissions de la Municipalité</i>	4
Conseil communal	
<i>Bureau du Conseil communal</i>	5
<i>Commissions permanentes</i>	5
<i>Membres du Conseil communal</i>	6
Administration générale	
<i>Personnel communal</i>	6
<i>Le Tchaffatsatagne</i>	7
<i>Cartes journalières CFF</i>	7
<i>Contrôle des habitants</i>	8
Police des constructions	
<i>Permis de construire et de démolir</i>	8
<i>Permis d'habiter et d'utiliser</i>	10
<i>Dispenses d'enquête</i>	11
Aménagement du territoire	
<i>Plan directeur communal et révision du plan général d'affectation</i>	12
Bâtiments communaux	13
Domaines	
<i>Vente d'un chemin communal</i>	13
<i>Places de jeux</i>	13
Ordures ménagères et déchets	
<i>Statistique des déchets</i>	14
<i>Valorsa SA</i>	14
Police	
<i>Police surveillance mutuelle</i>	15

Service social	
<i>Aînés de Jouxten-Mézery</i>	16
<i>Cantine scolaire « Chez les petits gourmands »</i>	17
Ecoles	
<i>Collège de Jouxten-Mézery</i>	17
<i>ASIGOS</i>	18
Energie et environnement	
<i>Certificat de consommation d'électricité verte</i>	18
<i>Concept énergétique</i>	18
<i>Eclairage public</i>	18
<i>Subvention pour l'achat de vélos électriques</i>	19
Routes	
<i>Travaux divers</i>	19
<i>Modération de trafic</i>	19
<i>Travaux sur le chemin de Champvent</i>	19
Conclusions	20

MUNICIPALITE

Séances de la Municipalité

Les membres de la Municipalité siègent, en principe, chaque semaine, le mardi à 19 heures, sous la présidence de M. Serge Roy, syndic. Le secrétaire municipal participe aux séances de l'exécutif, avec voix consultative. Les séances sont tenues à huis clos.

Durant l'année 2012, la Municipalité s'est réunie à 44 reprises, soit une de plus qu'en 2011. Elle a pris 858 décisions (995 en 2011).

Durant l'année 2012, la Municipalité a adressé 703 lettres (839 lettres en 2011).

Préavis de la Municipalité

La Municipalité a soumis au Conseil communal les préavis suivants :

N° 1 **Demande d'un crédit de CHF 214'000.00 pour augmenter la capacité du ruisseau Sous-Lavaux sous le chemin du Taulard et 40 m' en aval – Préavis accepté le 24.04.2012.**

Les travaux n'ont pas été réalisés pour l'instant. Il s'avère, après réflexion du Bureau d'étude, que la majorité des travaux devait se faire sur la commune de Lausanne, dont une grande partie sur des parcelles privées. Actuellement ce dossier est dans les mains des services de la Ville de Lausanne.

- N° 2 Comptes et rapport de gestion pour l'exercice 2011 – Préavis accepté le 26.06.2012.**
- N° 3 Demande d'un crédit de CHF 280'000.00 pour terminer le passage inférieur, sortie Nord, sous la route de Neuchâtel. Demande de crédit complémentaire qui annule celui voté le 05.04.2011 – Préavis accepté le 26.06.2012.**
- Les travaux ont débuté au début du mois de décembre. Ils seront terminés dans le courant du 2^{ème} trimestre 2013.
- N° 4 Demande d'un crédit d'étude complémentaire de CHF 134'000.00 pour l'aménagement des chemins de Champvent et de la Fleur-de-Lys – Préavis retiré par la Municipalité.**
- N° 5 Arrêté d'imposition pour l'année 2013 – Préavis accepté le 30.10.2012.**
- N° 6 Projet de Budget pour l'exercice 2013 – Préavis accepté le 11.12.2012.**
- N° 7 Demande d'adhésion au SDIS La Mèbre. Adoption de la convention intercommunale et du règlement intercommunal sur le Service de défense contre l'incendie et de secours – Préavis accepté le 11.12.2012.**
- N° 8 Nouveau règlement communal sur la collecte, le traitement et l'élimination des déchets, ainsi qu'une demande de crédit d'investissement de CHF 291'000.00 pour la transformation des conteneurs existants et l'achat d'une nouvelle installation – Préavis refusé le 11.12.2012.**

Commissions de la Municipalité

Commission d'animation des aînés et benjamins

Chantal Favre	Présidente
Cornélia Kuliman Jeannin	Membre
Stéphanie Milliet	Membre
Claudia Thomas	Membre

Commission de naturalisation

Serge Roy	Président
Joël Gasser	Membre
Daniel Petitmermet	Membre
Christine Gilliéron	Membre
Véronique Rivier	Membre

Commission d'urbanisme et de construction

Claude Ramseyer	Président
José Carlos Molina	Membre
Pietro Luigi Bianchi	Membre
Caroline Perreaud	Membre
Mariela Klinger-Lohr Bonvin	Membre
Fabrice Bovay	Géomètre
Natacha Zurich	Technicienne

Commission technique et de salubrité

Claude Ramseyer	Président
Natacha Zurich	Technicienne
Hervé Vienny	Médecin

CONSEIL COMMUNAL

Bureau du Conseil communal (1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013)

BORER BOVARD	Michel Christian	Président Vice-président
BORER AUBORT MOREL GASPOZ	Valérie Laurence Michel Béatrice	Scrutatrice Scrutatrice Scrutateur suppléant Scrutatrice suppléante
<i>HÄNGGELI</i>	<i>Solange</i>	<i>Secrétaire</i>

Commissions permanentes

Commission des finances

Thierry Reymond	Président
Gilbert Smadja	Membre
Pierre Cevey	Membre
François Jatton	Membre

Commission de gestion

Pascal Mastrocola	Président
Jérémie Perreaud	Membre
Ivan Spring	Membre
Jean-Luc Cachin	Membre

Commission d'urbanisme et d'environnement

Bernard Freemantle	Président
Marcel Parietti	Membre
Jacques Bovay	Membre
Hugo Ineichen	Membre
Joël Gasser	Membre

Commission de recours en matière d'impôts

Michel Golay	Président
Bernard Freemantle	Membre
Jacques Milliet	Membre
Alain Gugger	Membre

Commission des affaires régionales

Christian Hänggeli	Président
Ivan Spring	Membre
David Burkhard	Membre
Pascal Oggier	Membre
Jérémie Perreaud	Membre

Membres du Conseil communal (législature 2011 – 2016) Situation au 26.03.13

Laurence	AUBORT	Danièle	JUNGO
Danielle	BALLENEGGER	Georges	JUNGO
Michel	BORER	Dieter	LANDOLT
Valérie	BORER	Adrien	LE GAUFFEY
Christian	BOVARD	Jacek	MANTHEY
Jacques	BOVAY	Pasqualina	MARRA
Grégoire	BUCHMANN	Pascal	MASTROCOLA
Jean-Marc	BUCHS	Jacques	MILLIET
David	BURKHARD	Stéphanie	MILLIET
Jean-Luc	CACHIN	Federico	MOLINA
José	CAMPO	José Carlos	MOLINA
Pierre	CEVEY	Michel	MOREL
Thierry	De MITRI	Jean-François	OBERSON
Michèle	De PREUX	Carmen	OGGIER
Bernard	FREEMANTLE	Pascal	OGGIER
Béatrice	GASPOZ	Marcel	PARIETTI
Joël	GASSER	Caroline	PERREAUD
Christine	GILLIERON	Jérémie	PERREAUD
Michel	GOLAY	Michel	PILLOUD
Alain	GUGGER	Thierry	REYMOND
Christian	HANGGELI	André	ROLAND
Fridolin	HEFTI	Fabienne	SEGU
Hugo	INEICHEN	Gilbert	SMADJA
François	JATON	Ivan	SPRING
Pascal	JATON	Roland	VIDI

ADMINISTRATION GENERALE

Personnel communal

La Municipalité tient à remercier l'ensemble du personnel communal pour son excellent travail et pour sa collaboration durant toute l'année. Elle tient à relever l'excellente ambiance qui règne entre tous les collaborateurs.

L'année 2011 a été marquée par un changement au niveau des apprenties « employée de commerce ». En effet, Angèle Monney a réussi ses examens finaux et nous a quitté au début août pour entrer dans la vie active. Nous formulons nos vœux les meilleurs pour son avenir professionnel. Elle a été remplacée par Katia Altomonte, entrée en fonction en août 2012.

En date du 31 août 2012, la Municipalité a invité tout le personnel communal pour fêter les 10 ans d'activité de Mme Christel Guignard, préposée au contrôle des habitants et bureau des étrangers.



Le Tchaffatsatagne

Lors de sa séance du 24 janvier 2012, la Municipalité, bien que très satisfaite du travail de mise en page effectuée par M. Rudolf Spring et de celui de son équipe (correcteur et imprimeur), a décidé de désigner un nouveau groupe à partir de 2013 afin d'apporter de nouvelles idées et de modifier le look de ce journal. Le premier exemplaire devrait voir le jour au printemps prochain.

Pour permettre aux habitants de collaborer à l'élaboration du journal communal, le secrétaire municipal a lancé un « concours photo ». La photographie retenue par le jury (composé du personnel du greffe) est publiée à la 1^{ère} page de chaque édition. Un cadeau est remis à la personne dont la photographie est publiée.

Pour 2012, les personnes suivantes ont été récompensées, soit :

- Mlle Koline Ramella
- Mme Josée Des Granges Zimmermann
- Mme Lilyane Impalà
- Mme Violaine de Claparède.

Cartes journalières CFF

La commune de Jouxens-Mézery a souhaité poursuivre la vente de cartes journalières CFF pour permettre aux habitants de Jouxens-Mézery de pouvoir profiter d'escapades d'une journée en train, car postal ou bateau, à un prix intéressant.

Nous reproduisons, ci-dessous, le tableau des ventes des deux abonnements :

Décompte annuel

<i>Mois</i>	<i>Billets disponibles</i>	<i>Billets vendus</i>	<i>Billets invendus</i>	<i>Pourcentages des billets vendus</i>
Décembre	62	33	29	53.23 %
janvier	62	31	31	50.00 %
février	58	32	26	55.17 %
mars	62	33	29	53.23 %
avril	60	30	30	50.00 %
mai	62	23	39	37.10 %
juin	60	38	22	63.33 %
juillet	62	35	27	56.45 %
août	62	40	22	64.52 %
septembre	60	39	21	65.00 %
octobre	62	38	24	61.29 %
novembre	60	22	38	36.67 %
TOTAL	732	394	338	53.83 %

Dès 2013, il sera possible de consulter les disponibilités des cartes CFF sur le site Internet de la commune ou télécharger l'application sur vos portables ou I-pad.

Contrôle des habitants

Comme chaque année, nous vous invitons à prendre connaissance de la nouvelle statistique de la population de 2011 et 2012.

Nationalité 2011	hommes + 16 ans	femmes + 16 ans	garçons - 16 ans	filles - 16 ans	Total
Suisses	417	460	97	86	1060
Etrangers	118	106	31	32	287
TOTAL	535	566	128	118	1347

Nationalité 2012	hommes + 16 ans	femmes + 16 ans	garçons - 16 ans	filles - 16 ans	Total
Suisses	424	457	100	85	1066
Etrangers	126	100	32	34	292
TOTAL	550	557	132	119	1358

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Permis de construire et de démolir

Durant l'année 2012, la Municipalité a délivré les permis suivants :

AMICONE Domenico et
Valérie et
ROCHAT Michel et Dominique

Permis de construire N° 961, délivré le 28.03.2012
Parcelle N° 775 / Promenade de Flusel 6/6A
Construction d'une piscine chauffée.
Travaux terminés.

BERSEL Pascal et
JEANNIN Gérard et Cornélia

Permis de construire N° 963, délivré le 16.05.2012
Parcelle N° 430 / Ch. de Champvent 24
Changement d'affectation d'un garage en chambre, création d'une lucarne à un pan en toiture.
Travaux pas terminés.

BRUN Stephan et Claudy et
VAN WIJK Johannes

Permis de construire N° 959, délivré le 21.03.2012
Parcelle N° 787 / Promenade de Flusel 36
Construction d'un jardin d'hiver non chauffé.
Travaux pas commencés.

Commune de Prilly – Promis- vendu à Nideal Immobilier	Permis de construire N° 968, délivré le 07.11.2012 Parcelle N° 455 / Ch. des Jardins <i>Création de 2 villas jumelles A1 et A2, avec couverts à voitures et jardins d'hiver, chauffage PAC avec sondes géothermiques.</i> Travaux pas commencés.
CHOLLET Roger	Permis de construire N° 962, délivré le 18.04.2012 Parcelle N° 365 / Ch. de Crissier 14 <i>Construction d'une véranda.</i> Travaux terminés.
FROIDEVAUX Pierre-Henri	Permis de construire N° 966, délivré le 28.06.2012 Parcelle N° 468 / Ch. des Vignettes 1 <i>Construction d'une piscine, local technique enterré et pavillon de jardin.</i> Travaux en cours.
GROSS Jean-Pierre	Permis de construire N° 958, délivré le 05.07.2012 Parcelle N° 925 / Ch. de Beau-Cèdre 16 <i>Transformation, création de 2 logements.</i> Travaux pas commencés.
GROSS Jacques	Permis de construire N° 957, délivré le 15.03.2012 Parcelles N° 927, 931 et 932 / Ch. de Beau-Cèdre 4A et 8 <i>Construction de 6 logements après démolition du bâtiment de la Vacherie, construction d'un parking partiellement enterré de 27 places et de 2 ateliers d'artistes, en dérogation à l'art. 46 RAC.</i> Travaux commencés.
JACOBS Darell	Permis de construire N° 967, délivré le 27.06.2012 Parcelle N° 363 / Ch. de Crissier 2 <i>Construction d'une piscine hors sol, en dérogation à l'article 49 RAC.</i> Travaux terminés.
KLINGER-LOHR BONVIN Mariela	Permis de construire N° 965, délivré le 29.05.2012 Parcelle N° 480 / Ch. de la Rueyre 64 <i>Aménagement d'une grange et création de velux.</i> Travaux terminés.
OBRY Philippe et Fabienne	Permis de construire N° 964, délivré le 29.05.2012 Parcelle N° 400 / Ch. de la Rueyre 3 – 5 <i>Transformation intérieure d'une maison, transformation d'une dépendance.</i> Travaux en cours.
OBRY Philippe et Fabienne	Permis de construire complémentaire, délivré le 01.11.2012 Parcelle N° 400 / Ch. de la Rueyre 3-5 <i>Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre, démolition d'un mur du jardin, agrandissement d'une terrasse extérieure.</i> Travaux en cours.

Swisscom

Permis de construire N° 960, délivré le 09.05.2012
Parcelle N° 348 / Route de Neuchâtel
Modification des antennes sur une installation de téléphonie mobile existante.
Travaux non commencés.

Permis d'habiter et d'utiliser

Sur la base du rapport de la commission technique et de salubrité, ainsi que sur celui du Bureau spécialisé chargé de contrôler la mise en séparatif, la Municipalité a délivré les permis d'habiter et d'utiliser suivants :



CRISTIN Gérard et Mariella

Permis d'habiter N° 933, délivré le 15.08.2012
Parcelle N° 954 / ch. de la Cure 20
Construction d'une villa avec piscine.

FERRATON Stéphane et
Aurora

Permis d'habiter N° 943, délivré le 11.07.2012
Parcelle N° 941 / Ch. de Champvent 16D
Construction d'une villa familiale avec des panneaux solaires en toiture, un couvert séparé pour deux voitures et une piscine non chauffée.

FEY Daniel et Réjane

Permis d'utiliser N° 950, délivré le 18.04.2012
Parcelle N° 785-2 / Promenade de Flusel 30A
Construction d'une piscine en dérogation à l'art. 49 RAC.

JUMATATE Ioan et Silvia

Permis d'utiliser N° 951, délivré le 23.01.2012
Parcelle N° 339 / Ch. du Lussex 6
Construction d'un auvent.

KLINGER-LOHR BONVIN
Mariela

Permis d'habiter N° 965, délivré le 29.08.2012
Parcelle N° 480 / Ch. de la Rueyre 64
Aménagement d'une grange et création de velux.

LONG Yves

Permis d'habiter N° 938, délivré le 02.05.2012
Parcelle N° 940 / Ch. de Champvent 16C
Construction d'une maison d'habitation individuelle.

LIAUDAT Michel et Monika

Permis d'utiliser N° 927, délivré le 13.04.2012
Parcelle N° 394 / Ch. de Praz-Forney 29
Construction d'une piscine, en dérogation à l'art. 49 RAC.

ROCHAT Philippe

Permis d'habiter N° 931 – 931B, délivré le 03.10.2012

Parcelle N° 381 / Ch. de la Rueyre 97
Reconstruction après démolition. Construction d'une nouvelle maison individuelle avec couvert à voitures et piscine, sonde géothermique et panneaux solaires. Réaménagement de la dépendance, création de 10 places de stationnement, modification de la largeur de fenêtres en façade, modification de la hauteur du faite. Dérogation aux art. 46, lettre d et 49 du RAC.

RECORDON Luc

Permis d'habiter N° 940 – 940B, délivré le 29.02.2012
 Parcelle N° 336 / Ch. du Lussex 1
Adjonction d'un jardin d'hiver, installation de capteurs solaires et photovoltaïques en toiture. Création d'une porte d'accès à la chaufferie depuis l'extérieur, en façade sud-est, en raison de l'impossibilité d'introduire le boiler solaire depuis l'intérieur, aménagement du terrain nécessaire à cet accès.

SEGU Patrizio et Fabienne

Permis d'utiliser N° 956, délivré le 17.10.2012
 Parcelle N° 790 / Ch. de la Rueyre 94
Construction d'une piscine familiale enterrée.

Les dossiers de demande de construire sont contrôlés par Mme Natacha Zurich, technicienne communale (taux d'activité 20 %). Tous les travaux administratifs sont assurés par Mme Sylvie Goy, secrétaire municipale adjointe. Madame Zurich a remplacé M. Stéphane Rochat, démissionnaire. Elle a pris ses fonctions le 1^{er} octobre 2012.

Dispenses d'enquête

Lors de l'année 2012, la Municipalité, en application de l'art. 111 LATC, a accordé les dispenses d'enquête suivantes :

BRAND Nathalie Ch. des Vignettes 29	Installation d'une pompe à chaleur « air-eau » pour chauffer l'eau de la piscine.
SAVINO Carmine Ch. de la Rueyre 110	Travaux d'aménagements extérieurs.
LION Daric Ch. de Mézery 15B	Construction d'un mur de soutènement.
BERCLAZ Sébastien Ch. des Boracles 16	Installation d'une pompe à chaleur « eau-eau ».
MARET Serge Ch. de Mézery 7	Installation de capteurs solaires d'une surface de 11 m ² .
GOTTOFREY Bernard Ch. des Boracles 14	Autorisation pour effectuer des forages géothermique pour une pompe à chaleur et installation de 3 panneaux solaires thermiques.
MOLINA José Carlos Ch. de la Rueyre 7	Construction d'un couvert pour une voiture.

VARRIN Josette Ch. de la Bâtiaz 28	Construction d'un SPA.
Police cantonale	Pose d'un répéteur radio, pour les besoins de POLYCOM, sur un pylône existant au bord de l'autoroute A9.
MUBIAYI BAMONA Benjamin Ch. des Boracles 60	Construction d'un mur de soutènement paysagé.
NICOLET Willy Ch. de Praz-Forney 9	Construction d'une piscine hors sol.
VEILLARD François Ch. de la Fleur-de-Lys 4	Installation de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture.
IMHOF Kaspar Ch. de Praz-Forney 13	Installation de panneaux solaires thermiques.
ROY Serge Ch. de la Bâtiaz 20	Construction d'un couvert pour 2 voitures.
RICHARD Ernest Ch. du Lussex 7	Pose de 3 panneaux solaires thermiques.
PAHUD Thierry Ch. du Lussex 16	Installation d'une pompe à chaleur «eau-eau ».
PAHUD Thierry Ch. du Lussex 16	Construction d'un couvert à voiture.
SCHITO Primaldo Ch. de Champvent 12-14	Construction de deux murets.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Plan directeur communal et révision du plan général d'affectation

La Municipalité a mandaté un bureau d'urbanisme pour procéder à une pré-étude en vue de l'élaboration du Plan directeur communal PDCom et à la révision du plan général d'affectation, de même que son règlement d'application dans le but de déposer un préavis au Conseil communal, en 2013, pour solliciter un crédit d'étude.

Les commissions d'urbanisme et de construction du Conseil communal et de la Municipalité ont été associées aux premiers travaux.

A la fin des travaux préparatoires, il a été décidé, en accord avec les commissions précitées, de revoir en priorité le problème du futur développement de la zone A Grandchamp.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

L'année 2012 a été nettement plus calme que la précédente. Aucun changement de locataire n'est à signaler. Vous trouverez, ci-dessous, les divers travaux effectués dans les bâtiments communaux, à savoir :

Chalet-Vert	✓ réfection des balcons
Le Frêne	✓ construction d'un abri à vélos ✓ installation d'un cabanon de jardin ✓ aménagement et répartition des jardins ✓ marquage des places de stationnement
Local de voirie	✓ remplacement du chauffage
Collège	✓ assainissement de la chaufferie

DOMAINES

Vente d'un chemin communal

En date du 9 novembre 2010, sur proposition de la Municipalité, le Conseil communal de Jouxten-Mézery a autorisé l'exécutif communal à vendre une surface de 166 m², issue du domaine public N° 34, à la succession de Feu Philip Sørensen et à MM. Olivier et Francis Pilloud.

Après de nombreuses prolongations de délais pour la signature de l'acte notarié pour la vente, réunion de bien-fonds et constitution de servitudes, la Municipalité a décidé, lors de sa séance du 10 juillet 2012, de ne plus vendre ce terrain, aucun accord entre partie n'étant possible. Si une proposition concrète est formulée auprès de la Municipalité, un nouveau préavis serait déposé au Conseil communal pour décision.



Places de jeux

Pour des raisons de sécurité et de respect des normes en la matière, la Municipalité a été dans l'obligation d'apporter des modifications de la place de jeux sise aux abords du collège dont les travaux se sont montés à CHF 37'000.00.

ORDURES MENAGERES ET DECHETS

Statistique des déchets

Afin de vous permettre de vous donner une idée des déchets récoltés sur le territoire communal, nous avons établi, ci-dessous, la statistique des déchets 2011 et 2012, à savoir :

2011	Catégorie des déchets	Quantité quantité	collectée unité	2012	Catégorie des déchets	Quantité quantité	collectée unité
	Ordures ménagères	229	tonnes/an		Ordures ménagères	231	tonnes/an
	Objets encombrants	8	tonnes/an		Objets encombrants	8	tonnes/an
	Déchets compostables				Déchets compostables		
	Gazon	351	m ³ /an		Gazon	395	m ³ /an
	Branches	208	m ³ /an		Branches	298	m ³ /an
	Inertes	8	tonnes/an		Inertes	12	tonnes/an
	Papier / carton	83	tonnes/an		Papier / carton	100	tonnes/an
	Verre	62	tonnes/an		Verre	47	tonnes/an
	Métaux	13	tonnes/an		Métaux	13	tonnes/an

Valorsa SA

Depuis 1969, le site de Penthaz est dévolu à la gestion des déchets d'une partie des communes de l'Ouest lausannois et de l'ancien district de Cossonay. Depuis 1996, Valorsa est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du canton de Vaud. Il travaille pour ses 101 communes actionnaires, de Vallorbe à Buchillon en passant par la Vallée de Joux, de Prilly à Bercher pour un bassin de population de plus de 182'000 habitants.

Au centre de tri de Penthaz, Valorsa gère toutes les matières revalorisables : papier, verre, déchets spéciaux sont traités, triés par catégorie, mis en palettes, cadres, bennes et stockés. Les déchets verts sont entièrement recyclés sur place du broyage à l'épandage. Ferrailles, appareils électriques, capsules de café ou encore déchets carnés sont stockés dans des espaces particuliers. Près de 37'000 tonnes de déchets sont préparés dans l'usine à Penthaz pour être revalorisés. Quant aux 38'500 tonnes d'ordures ménagères, Valorsa organise leur logistique. Une dizaine de camions-poubelles transfère leur benne sur le train, afin d'alimenter l'usine d'incinération. Les déchets incinérables encombrants sont retriés, broyés et mélangés avant d'être compactés pour rejoindre en train Tridel. Les boues de STEP font aussi l'objet d'un suivi administratif et logistique quotidien pour garantir



des débouchés à ce déchet particulier. Quant au PET, PE, textiles, ils font partie de la palette des déchets gérés par Valorsa. Le Périmètre assure le suivi des contrats, participe aux groupes de travail et négocie avec les organismes officiels pour les communes du périmètre.

POLICE

Police surveillance mutuelle

Comme chaque année, nous pensons utile de mentionner dans le rapport de gestion la liste des délits qui ont été commis, tout au long de l'année, sur notre territoire. Cette information est transmise également par le biais du journal communal.

JANVIER	23	Vol par effraction dans un conteneur de chantier au ch. de Mézery.
	25	Individus suspects signalés au ch. du Taulard (3 personnes qui dorment dans une voiture plaques « F ») et au ch. de la Bâtiaz à proximité des Boracles (auto plaques roumaines dans un champ).
	28	Tentative de vol par effraction dans une habitation au ch. des Mémises.
FEVRIER	29	Dommages à la propriété dans le jardin d'une habitation.
	29	Vol d'un panneau indicateur.
MARS	06	Vol par effraction dans une villa au ch. de Beau-Cèdre.
	26	Vol par effraction dans une habitation au ch. des Vignettes.
AVRIL	20	Dommages à la propriété sur une piscine au ch. des Mémises.
	26	Vol d'un cycle à la gare du LEB.
	30	Vol par effraction dans une villa au ch. des Mémises.
MAI	09	Vol par effraction dans une habitation au ch. du Dérochet.
	12	Vol par effraction dans deux habitations au ch. des Mémises.
	15	Vol d'un cycle à la gare du LEB.
	24	Vol par effraction dans une auto au ch. de la Rueyre.
	26	Vol par introduction clandestine dans le garage d'une villa au ch. de Crissier.
	28	Dommages à la propriété sur un scooter au ch. de Mézery.
29	Dommages à la propriété au ch. de Champvent.	
JUILLET	01	Vol simple d'un cycle au ch. de Beau-Cèdre.
	06	Vol à l'astuce d'un collier et de numéraires à la gare du LEB.
SEPTEMBRE	06	Vol par effraction dans une habitation au ch. de Crissier.
	13	Vol par effraction dans un véhicule dans un véhicule au ch. des Vignettes.
OCTOBRE	02	Vol par effraction dans une habitation au ch. des Vignettes.
	04	Vol dans un véhicule au ch. de Champvent.
	07	Vol par effraction dans une villa au ch. du Dérochet.
	11	Vol de cuivre et dommages à la propriété à la gare du LEB.
	22	Vol par effraction dans une habitation au ch. de la Rueyre.
NOVEMBRE	02	Vol par effraction dans une villa au ch. de Crissier.
	14	Vol par effraction dans une habitation au ch. de la Rueyre.

DECEMBRE	09	Vol par effraction dans une villa au ch. des Boracles.
	15	Domages à la propriété sur une passerelle au ch. de la Rueyre.
	19	Vol par effraction dans une maison au ch. du Taulard.

SERVICE SOCIAL

Aînés de Jouxten-Mézery

Sortie des aînés

En 2012, les aînés de Jouxten-Mézery ont été invités, par la commission d'animation des aînés et des benjamins, présidée par Mme Chantal Favre, et la Municipalité, à la traditionnelle sortie annuelle qui s'est déroulée le 19 juin 2012.



Le programme proposé était le suivant :

08 h. 00	Rendez-vous sur la place du Village
08 h. 15	Départ du car pour Vaumarcus
09 h. 00	Café – croissant au château
10 h. 00	Départ pour Hauterive – visite du Musée Laténium + apéritif
12 h. 00	Départ pour Marin-Epagnier
12 h. 30	Repas au Restaurant de la Tène
14 h. 30	Départ pour Neuchâtel (port)
15 h. 20	Croisière sur le lac – direction Chevroux
16 h. 45	Départ de Chevroux pour Jouxten-Mézery

Nous tenons, par l'intermédiaire de ce rapport de gestion, à remercier pour leur engagement et leur disponibilité les membres de la commission d'animation des aînés et des benjamins.

Noël des aînés

La commission d'animation des aînés et des benjamins a organisé, le 13 décembre 2012, un Noël des aînés en y associant les élèves du collège pour la présentation de chants et pour participer, avec les aînés, à des jeux.

Le Noël 2012 a obtenu un grand succès et tout le monde a apprécié le mélange des générations.

Après le message des Eglises et de la représentante de la Municipalité, les participants ont pu partager, dans une excellente ambiance, une excellente choucroute royale.

Cantine scolaire « Chez les petits gourmands »

Le concept de la cantine scolaire, arrêté pour l'exercice 2011 – 2012, n'a de loin pas donné satisfaction, notamment à l'Association des parents d'élèves. Pour cette raison, la Municipalité a formé une commission extraparlamentaire pour organiser la cantine scolaire 2012 – 2013.

Si les débuts ont été compliqués, il faut constater après plusieurs mois d'exploitation, que le système fonctionne correctement. Pour la période 2013 – 2014, une table ronde sera organisée avec le personnel de service et d'encadrement pour tenir compte des expériences vécues sur le terrain, pendant une année, pour modifier, le cas échéant, quelques articles du règlement de fonctionnement de cette cantine.

ECOLES

Collège de Jouxens-Mézery

Nous reproduisons, ci-dessous, le tableau de l'enclassement au collège de Jouxens-Mézery, pour les années 2011 et 2012, soit :

Effectif à fin 2011	Lieu ou école	Enseignante	Nombre d'élèves	Total
1 ^{ère} et 2 ^{ème} enfantine	Jouxens-Mézery	S. Ventre	20	
2 ^{ème} enfantine et 1 ^{ère} primaire	Jouxens-Mézery	M. Camenzind N. Affolter Miauton	18	
2 ^{ème} et 3 ^{ème} primaire	Jouxens-Mézery	C. Pasteur S. Genoud	16	
3 ^{ème} et 4 ^{ème} primaire	Jouxens-Mézery	C. Perreaud	16	70
Etablissement secondaire	Prilly		73	73
Total				143

Effectif à fin 2012	Lieu ou école	Enseignante	Nombre d'élèves	Total
1 ^{ère} et 2 ^{ème} enfantine	Jouxens-Mézery	S. Ventre	21	
1 ^{ère} et 2 ^{ème} primaire	Jouxens-Mézery	C. Pasteur S. Genoud	22	
3 ^{ème} et 4 ^{ème} primaire	Jouxens-Mézery	C. Perreaud	20	63
Etablissement secondaire	Prilly		69	69
Total				132

ASIGOS

Une discussion s'est nouée en cours d'année à propos de la modification du périmètre ASIGOS, car les communes du haut (Bournens, Boussens, Cheseaux-sur-Lausanne et Sullens) ont manifesté leur désir de quitter prématurément cette association intercommunale, en invoquant les exigences de la nouvelle LEO (Loi sur l'enseignement obligatoire).

ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

Certificat de consommation d'électricité verte

La Municipalité, en 2012, a décidé de continuer à soutenir le développement des nouvelles énergies renouvelables en optant pour le produit d'électricité **Nativaplus**. A ce titre, la Municipalité a reçu, des Services industriels de la Ville de Lausanne, un certificat de consommation d'électricité verte.

Ce certificat atteste

- a) que l'électricité consommée dans les installations communales est d'origine 100 % nouvelles énergies renouvelables certifiée naturemade star ;
- b) que la production de l'électricité **Nativaplus** est respectueuse de l'environnement, notamment grâce à sa forte limitation des émissions de CO₂ et d'autres gaz polluants ;
- c) que le destinataire de ce certificat contribue activement au développement durable et au soutien de l'environnement grâce à son engagement en faveur des nouvelles énergies renouvelables.

Concept énergétique

Lors de sa séance du 7 février 2012, la Municipalité a décidé de mandaté la société Bio-Eco Sàrl, à Cossonay, pour élaborer un concept énergétique de la commune de Jouxten-Mézery dans le cadre de la démarche des concepts énergétiques pour les petites et moyennes communes vaudoises proposées par le SEVEN.

Membre depuis 2008 de l'Association de la Cité de l'énergie, la commune de Jouxten-Mézery s'engage pour plus d'efficacité énergétique. Afin d'avoir un fil conducteur pour les décisions communales en matière d'énergie, avec des objectifs précis, la commune a souhaité réaliser un concept énergétique.

Le concept énergétique est la démarche soutenue par le canton de Vaud qui met à disposition des aides pour le réaliser. Il a été développé pour les petites et moyennes communes vaudoises pour lesquelles il existe peu d'outils adaptés. Il permet à une commune d'établir un carnet de route pour la gestion de l'énergie sur son territoire. Il se réalise en deux étapes :

- a. **Le profil énergétique**, permettant d'établir la situation existante de la commune dans les domaines *territoire, bâtiments et infrastructures communaux, et énergies renouvelables* ;
- b. **Le concept énergétique**, décrivant le futur énergétique de la commune avec vision à long terme, objectifs et liste d'actions.

Le coût de cette importante étude a été estimé à CHF 10'880.00 dont CHF 7'500.00 seront pris en charge par le canton de Vaud, conformément à une décision du 5 avril 2012.

Eclairage public

Dans le but de répondre aux prescriptions du règlement EG 245/2009 de l'Union européenne, applicable en Suisse, la Municipalité a décidé d'étudier le remplacement progressif des lampes et luminaires sur l'ensemble du territoire communal. La mise en application de ces nouvelles dispositions s'échelonne jusqu'en 2017.

Dans le cadre d'un partenariat entre le Service de l'électricité de la Ville de Lausanne et la commune de Jouxten-Mézery une étude a été réalisée pour déterminer le type de luminaire et la source lumineuse. Le coût de cette étude a été pris en charge pour CHF 3'500.00 par la commune et CHF 4'000.00 par le service précité.

En possession du résultat de cette étude, la Municipalité a décidé de proposer au Conseil communal, dans le cadre du projet de budget 2013, un montant de CHF 75'000.00 pour remplacer une partie des luminaires. Un autre montant sera prévu au budget pour les exercices 2014, 2015 et 2016.

Subvention pour l'achat de vélos électriques

Sur proposition de la Municipalité, le Conseil communal a octroyé, lors de sa séance du 28 octobre 2008, un montant de CHF 20'000.00 pour subventionner l'achat de vélos électriques à partir de l'année 2009.

Cette action s'est déroulée du 1^{er} janvier 2009 au 19 juin 2012. Quarante-huit personnes ont bénéficié de cette aide.

ROUTES

Travaux divers

La Municipalité, durant l'année 2012, a été dans l'obligation de mandater une entreprise pour procéder à divers travaux de remise en état du réseau routier, notamment :

- la réfection des « nids de poule » au ch. de la Fleur-de-Lys (dégâts à des véhicules) ;
- le marquage routier notamment des « faux trottoirs » et des priorités de droite suite à l'extension de la zone 30 km/h.

Modération de trafic

La Municipalité a mandaté le bureau Team+ « Rue de l'Avenir » pour étudier l'extension de la zone 30, dont l'étude a été devisée à CHF 28'800.00. La signalisation et le marquage ont été adaptés en conséquence.

Travaux sur le chemin de Champvent

La Municipalité a autorisé la Direction des Services industriels de la Ville de Lausanne à procéder au remplacement des conduites et autres tubes des divers services, sur la partie supérieure du chemin de Champvent.

Ces travaux ont été suivis par la Municipalité, notamment en participant à toutes les séances de chantier.

Les services de l'électricité, de l'eau, du gaz et multimédia poursuivront leurs travaux le long du chemin de Beau-Cèdre.

CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Jouxkens-Mézery

- vu le préavis municipal N° 6 / 2013
- ouï le rapport de la commission de gestion
- ouï le rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2012.

Adopté en séance de Municipalité le 9 avril 2013.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic  Le Secrétaire

Serge Roy Christian Monod